

ACADEMIE DE TOULOUSE

LYCEE BELLEVUE - ALBI

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 9 NOVEMBRE 2023

Année scolaire : 2023-2024

Numéro de séance : 1

Date de convocation : 22 octobre 2023

Présidence de : Jean Luc DELERUE

Quorum : 14

Nombre des présents : 22

Nombre d'absents excusés : 5

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision	Page	Numéro d'acte
➤ Approbation du compte rendu de la séance précédente	Pas de vote		/
➤ Opportunité de la mise en place de la commission permanente	Pas de vote		/
➤ Mise en place des commissions	Pas de vote		
➤ Bilan et constat de rentrée	Pas de vote		
➤ Présentation du protocole de RCD	Pas de vote		
➤ Contrats et conventions	Pas de vote		
➤ Eléments financiers	Vote		1-2-3-4-5
➤ Questions diverses			
➤			
➤			
➤			
➤			
➤			

NOM(S) Prénom(s) et signature :

Le Président

Jean Luc DELERUE

Le Secrétaire de séance

Jean-Luc DELERUE

PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 9 novembre 2023

FONCTION	NOM - PRENOM	PRESENT	ABSENT	EXCUSE	REPLACE PAR
Chef d'établissement	M DELERUE Jean-Luc	X			
	Adjoint				
	Mme LAUNAY Nathalie	X			
Gestionnaire	M CASADO Philippe	X			
Conseillère principale d'éducation	Mme ROBERT Sandrine		X	X	Mme BIEYSSE
Représentant des collectivités territoriales	Mme SOLIMAN Sandrine	X			
	M MASSIE Rémi		X	X	
Représentant de la commune siège et du groupement de communes	M TARRICONE Achille		X	X	
	M AVEROUS Grégory		X	X	
Personnalités qualifiées	Mme LEGRAND Martine				
	M ROUSSEL Bruno				
Représentants élus des personnels de direction, d'enseignement, d'éducation, de surveillance et d'aide-éducateurs	M ROBERT Christian	X			
	M MERCAT Bruno	X			
	M ROYER Frédéric	X			
	M TRAUB Guilhem	X			
	M MATOSES Juan-Manuel	X			
	Mme MIANI Jeannine	X			
	Mme BASAURI Dominique	X			
Représentants élus des parents d'élèves	Mme MATHURIN Marie	X			
	Mme TRESSOL Lucrèce	X			
	M ATALAÏA José		X	X	Mme MASUET
	Mme BLONDEAU Marie-Amélie	X			
	Mme JOURNOU Estelle	X			
Représentants élus des élèves	M DICKINSON Piers	X			
		X			
		X			
		X			
		X			
TOTAL DES MEMBRES du CA	27	20	6	6	2

Monsieur le proviseur remercie les membres présents pour leur engagement, il souligne l'importance de la représentation de la communauté éducative au travers des différents collèges qui composent le conseil d'administration.

Le CA siégera cependant à 27 au lieu de 30. Un PV de carence lors des élections des personnels ATSS a été remonté auprès des instances que sont le rectorat et la collectivité régionale.

Début de séance : 18h10

Nombre de présents votants : 22

M le proviseur présente l'ordre du jour

- **Approbation du compte-rendu de la séance précédente**
- **Opportunité de la mise en place de la commission permanente**
- **Mise en place des commissions**
- **Bilan et constat de rentrée**
- **Présentation du protocole RCD**
- **Contrats et conventions,**
- **Éléments financiers,**
- **Questions diverses**

1-Approbation du CR de la séance précédente

Monsieur le proviseur présente le PV de la séance précédente. Aucun commentaire particulier n'est apporté concernant le PV présenté.

2- règlement intérieur du conseil d'administration et installation de la commission permanente

Le règlement intérieur du conseil d'administration a été modifié par rapport au décret n° 2020-1632 du 21 décembre 2020 portant diverses mesures de simplification dans le domaine de l'éducation <<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000042713256>> qui améliore le pilotage des établissements publics locaux d'enseignement (EPLE) en simplifiant le fonctionnement de la commission permanente(CP) et du conseil d'administration (CA). Ces modifications permettent :

-d'une part, de recentrer la commission permanente sur sa fonction de délégataire du conseil d'administration (1) ;

-d'autre part, d'alléger le fonctionnement de ce dernier (2).

Ces dispositions entrent en vigueur à compter du renouvellement des conseils d'administration des établissements en 2021.

En premier lieu, l'instruction systématique par la commission permanente des questions soumises au conseil d'administration est supprimée. Conformément à l'article L. 421-4 <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000027682934> du code de l'éducation, « le conseil d'administration peut déléguer certaines de ses attributions à une commission permanente ».

Désormais, « le conseil d'administration se prononce, lors de la première réunion qui suit le renouvellement de ses membres élus, sur la création d'une commission permanente et sur les compétences qu'il décide , en application du dernier alinéa de l'article L. 421-4, de lui déléguer parmi celles mentionnées aux 6°, 7°, 8°, 9°, 10° et 12° de l'article R. 421-20
<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000039016572>

Les décrets 2020-1632 et 2020-1633 modifient donc ostensiblement la définition de l'ordre du jour et les modalités de désignation de la commission permanente.

Ces décrets prévoient que le chef d'établissement fixe l'ordre du jour, les dates et heures des séances du conseil d'administration en tenant compte, au titre des questions diverses, des demandes d'inscription que lui ont adressées les membres du conseil. Il envoie les convocations, accompagnées de l'ordre du jour et des documents préparatoires, au moins huit jours à l'avance, ce délai pouvant être réduit à un jour en cas d'urgence. Par ailleurs, il rend compte au conseil d'administration, lors de sa plus prochaine séance, des modifications qu'il a apportées au budget de l'établissement.

La commission permanente quant à elle n'est plus obligatoire. Les décrets 2020-1632 et 2020-1633 posent les principes suivants depuis le 04 Janvier 2021. Les décrets évoquent les principes de constitution de la commission permanente : Les modifications consécutives à ce décret permettent, d'une part, de recentrer la commission permanente sur sa fonction de délégataire du conseil d'administration et, d'autre part, d'alléger le fonctionnement de ce dernier.

Le CA, et plus précisément le collège des personnels, d'éducation est interrogé par le proviseur sur l'opportunité d'installer une commission permanente.

Décision : Pas de commission permanente. Les représentants de personnel soulignent qu'ils souhaitent que le CA garde la mainmise sur les décisions importantes de l'établissement, eu égard à la collégialité de la représentation du CA.

Monsieur le proviseur rappelle que le conseil pédagogique sera bien sûr consulté en amont de la commission permanente lors de l'examen du vote de la DGH.

Une déclaration des personnels d'éducation est lue en séance, elle figure ci-dessous

Les représentants des personnels au CA du lycée Bellevue souhaitent, en cette première réunion du Conseil d'Administration, exprimer leur appréciation de la situation actuelle de l'Éducation nationale.

Mise en place du « pacte », remise en cause de la formation des personnels sur le temps de travail, les attaques contre le statut des personnels continuent de pleuvoir menant à une dégradation continue du service public d'éducation et provoquant le départ de collègues de plus en plus nombreux ainsi que des difficultés de recrutement de plus en plus prégnantes. L'application de la totalité des programmes de la réforme Blanquer, pour le Baccalauréat, bien qu'ayant été invalidés par le CSP de l'époque, place enseignants et élèves dans une situation pour le moins compliquée et parfois ingérable.

Le budget de l'Éducation Nationale va une nouvelle fois être adopté sans débat et sans vote de la représentation nationale car la première ministre a décidé d'engager la responsabilité du gouvernement avec le troisième alinéa de l'article 49 de la Constitution.

Ainsi l'article 53 du Projet de Loi de Finances 2024 supprimé par la commission de l'Éducation de l'Assemblée nationale s'appliquera. Cet article instaure les Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) en lieu et place des PIAL prévoit que lorsque la MDPH « constate la scolarisation d'un enfant dans une classe (...) requiert une aide (...), sa décision est communiquée au pôle d'appui à la scolarité (...), qui en détermine les modalités de mise en œuvre et organise son exécution ». Ce sera donc le PAS qui déterminera la quotité horaire et non plus la MDPH et ce même pour les aides individuelles.

Il sera donc désormais exclusivement du ressort de l'Éducation Nationale de déterminer les modalités d'accompagnement de l'élève et elle le fera sans aucun doute dans le cadre de ses moyens à disposition.

Ainsi la décision de supprimer 2500 postes d'enseignants à la prochaine rentrée, décision qui avait été remise en cause par la commission de l'Éducation de l'Assemblée nationale, s'appliquera.

Ainsi l'amendement qui prévoyait d'augmenter le traitement des infirmiers et des médecins de l'Éducation Nationale dont nous manquons gravement ne s'appliquera pas.

Lutter contre le harcèlement, protéger l'école et ses personnels ça commence par :

- l'arrêt des suppressions de postes
- la création des postes statutaires nécessaires (postes d'enseignants, de CPE, de PsyEN, d'AED, d'AESH, d'assistants sociaux, de médecins scolaires, d'infirmiers scolaires, d'administratifs, de personnels de direction)

Dans notre académie ce sont 11 postes d'assistants sociaux et 30 postes de médecins scolaires qui restaient vacants à la rentrée.

Dans notre cité scolaire un poste d'infirmier scolaire a été supprimé il y a quelques années. Depuis le poste d'infirmier du collège n'est assuré que de manière provisoire et chaque année pèse la menace de l'absence de ce personnel pourtant indispensable pour répondre, en particulier, à la problématique du harcèlement.

Les personnels du lycée Bellevue revendiquent donc la création d'un poste d'infirmier au collège Bellevue à la rentrée scolaire 2024, ainsi que des allègements de programme pour les épreuves de spécialité du baccalauréat 2024.

4-Installation des commissions (annexe 1)

Les commissions et conseils ont été complétés en partie en amont du CA par les différents collèges qui composent le CA. Monsieur le proviseur, Mme la proviseure adjointe et M le gestionnaire expliquent brièvement le rôle des différentes commissions et conseils afin d'éclairer les membres du conseil d'administration sur certains éléments saillants du pilotage à venir de l'établissement (travaux, restauration, santé et citoyenneté, hygiène et sécurité...)

Au cours de cet échange, des ajustements dans les commissions sont opérés. Il est décidé en sus de la non création de la commission permanente d'intégrer le comité de pilotage EDD au CESC.

5-Bilan de rentrée et calendrier pédagogique

Monsieur le proviseur et madame la proviseure adjointe prennent la parole pour effectuer un bilan de rentrée. Ce bilan de rentrée est commenté en 4 parties

1 - Résultats Baccalauréat 2023

2 – Structure pédagogique au 20/10/2023 :

Classes de seconde : 253 élèves

Classes de premières générales : 234 élèves

Classes de terminales générales : 234 élèves

CPGE : 39 étudiants

484 filles et 309 garçons.

3 - Soutien

Dédoublage en français, mathématiques et EMC : classes de seconde

AP en français pour toutes les classes de première générale

Utilisation de la dotation complémentaire (126h) reçue en septembre 2023 :

Philosophie

8h préparation du prix lycéens de philosophie

Français

20h soutien en classes de première

Mathématiques

30h soutien première et terminale

SVT

22h soutien première

8h préparation aux épreuves européennes de sciences expérimentales

Physique

14h soutien première

Préparation sciences Po et aux oraux d'admission

24h élèves de première et terminale

4 - Calendrier 2023-2024.

Résultats baccalauréat 2023

Baccalauréat général				Baccalauréat technologique STL			
2021	2022	2023	2024	2021	2022	2023	2024
98,6%	97%	99,1%		100%	93,1%	100%	

-En série générale, 234 élèves inscrits. 2 élèves ne décrochent pas le baccalauréat et 2 élèves démissionnaires ne sont pas venus passer les examens des EDS du mois de mars et de juin. 173 élèves sur 232 obtiennent une mention.

5 élèves obtiennent la mention TB avec les félicitations du jury (+1)

35 élèves obtiennent la mention TB (=)

58 élèves obtiennent la mention B (+6)

75 élèves obtiennent la mention AB (+6)

-En série technologique, 16 candidats. Des résultats en cohérence avec les résultats, et le travail fourni par les élèves.

6 élèves obtiennent la mention B et 7 élèves obtiennent la mention AB. 13 élèves sur 16 obtiennent une mention.

CLASSES	effectifs
2.1	32 élèves
2.2	33 élèves
2.3	30 élèves
2.4	33 élèves
2.5	33 élèves
2.6	30 élèves
2.7	30 élèves
2.8	32 élèves
1G1	33 élèves
1G2	34 élèves
1G3	34 élèves
1G4	34 élèves
1G5	32 élèves
1G6	34 élèves
1G7	33 élèves
1STL	21 élèves
T1	34 élèves
T2	33 élèves
T3	34 élèves
T4	32 élèves
T5	34 élèves
T6	34 élèves
T7	33 élèves
TSTL	13 élèves
CPGE1	19 étudiants
CPGE2	20 étudiants

AGENDA GENERAL ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

TRIMESTRE 1 Du lundi 04 septembre 2023 Au vendredi 24 novembre 2023	TRIMESTRE 2 Du lundi 25 novembre 2023 Au jeudi 29 février 2024	TRIMESTRE 3 Du vendredi 01 mars 2024 Au vendredi 05 juillet 2024
--	---	---

SEPTEMBRE 23	
Lundi 4 septembre	Rentrée des élèves de 2 ^{nde}
Mardi 5 septembre	Rentrée des élèves de 1 ^{re} et de terminale à 8 heures – 10h, Début de l'emploi du temps normal pour toutes les classes
Lundi 18 septembre	Réunion d'accueil des parents d'élèves de première (Direction et enseignants) et présentation des équipes pédagogiques
Mardi 19 septembre	Réunion d'accueil des parents d'élèves de seconde (Direction et enseignants) et présentation des équipes pédagogiques
Vendredi 15 septembre	Exercice évacuation
Lundi 25 septembre	Présentation des équipes pédagogiques aux parents d'élèves de terminale
Lundi 11 - vendredi 12 septembre	Tests de positionnement à l'entrée en seconde : français & mathématiques
Vendredi 29 septembre	Cellule de veille : PROVADJ + CPE + INF + AS

OCTOBRE 23	
Vendredi 06 octobre	Assemblée générale de l'Association Sportive
Lundi 9 octobre	Cellule de veille : PROVADJ + CPE + INF + AS
Mercredi 11 octobre	Exercice évacuation internat
Jeudi 12 octobre	Election des représentants des personnels au Conseil d'administration + Exercice PPMS
Vendredi 13 octobre	Election des représentants des parents d'élèves au Conseil d'administration
Jeudi 19 octobre	Cross de la cité scolaire
21 octobre - 5 novembre	VACANCES D'AUTOMNE

NOVEMBRE 23	
Jeudi 9 novembre	Conseil d'administration n°1
Mardi 7 novembre – 14/11 – 21/11	CCF1 EPS séquence 1
Lundi 13 novembre – 20/11	CCF1 EPS séquence 2
Samedi 18 novembre	Salon des Grandes Ecoles (STUDYRAMA, MEET), équipe CPGE
Mardi 21 novembre	Exercice PPMS
Vendredi 24 novembre	Arrêt des moyennes du 1^{er} trimestre + Forum des Grandes Écoles
Samedi 25 novembre	Salon Albi Sup 2 ^{ème} édition, équipe CPGE
Mardi 28 novembre	Conseil d'administration n°2
Jeudi 30 novembre au 1/12	Concours blanc CPGE2

DECEMBRE 23	
Lundi 27 novembre au 8 décembre	Conseils de classe premier trimestre
Lundi 11 décembre	Réunion information orientation Secondes : EDS + BAC 17h PSY-EN, 18h enseignants EDS de première
jeudi 14 décembre	Rencontres individuelles parents-professeurs de première
Lundi 18 décembre	Rencontres individuelles parents-professeurs de seconde
Mercredi 20 décembre	Ouverture site information Parcoursup
Jeudi 21 décembre	Rencontres individuelles parents-professeurs de terminale
Vendredi 22 décembre	FORUM DES ANCIENS ELEVES et Remise des diplômes Baccalauréat 2023
23 Décembre – 7 janvier	VACANCES DE NOEL

JANVIER 24	
Lundi 8 janvier	Concours blanc CPGE 1 Du 8 au 12 janvier
mardi 9 janvier	conseil de classe CPGE2
lundi 15 janvier	Réunion information orientation Terminales : Parcoursup : DIRECTION + PSY EN
Mercredi 17 janvier	Ouverture Parcoursup inscription et saisie des vœux
Lundi 22 janvier au 30 janvier	Certification PIX Classes de terminale
Mardi 23 janvier	Conseil de classe CPGE1
Mardi 23 janvier – 30/01 – 6/02	CCF2 EPS séquence 1
Mercredi 24 au 26 janvier	EDS blancs et Bac blanc philosophie
Lundi 29 janvier et 5/02	CCF2 EPS séquence 2

FEVRIER 24	
jeudi 1 février	Conseil d'administration n°3 – DGH (sous réserve de la date de communication de la dotation par DSDEN)
Samedi 2 février	Matinée Portes Ouvertes (indicatif)
Mardi 27 février	CCF2 EPS séquence 2
10 février – 25 février	VACANCES D'HIVER
Lundi 26 février au 1/03	Oraux blancs de français série générale
Mercredi 28 février	Arrêt des notes du 2^{ème} trimestre

MARS 24	
Lundi 1 au mercredi 15 mars	Conseils de classe deuxième trimestre
Mercredi 6 mars	Baccalauréat blanc de français
Jeudi 14 mars	Parcoursup : date limite de saisie des vœux
Vendredi 15 mars et mercredi 20 mars	Fiches Avenirs et Avis Chef d'établissement + Professeurs principaux
Jeudi 28 mars	Date limite remontée des notes Parcoursup

AVRIL 24	
Mercredi 3 avril	Parcoursup : date limite pour compléter dossier et confirmer ses vœux
Lundi 22 au 24 avril	Oraux blancs français série technologique
6 avril – 21 avril	VACANCES DE PRINTEMPS
Lundi 22 avril	CA n°4 ?
26 au 30 avril	EDS blancs n°2

MAI 24	
Lundi 6 mai et 13 mai	CCF3 EPS séquence 2
Mardi 7 mai – 14/05 – 21/05	CCF3 EPS séquence 1
Jeudi 30 mai	Parcoursup : Phase principale d'admission
Vendredi 31 mai	Arrêt des moyennes du 3^{ème} trimestre pour les terminales
Vendredi 31 mai	Arrêt des moyennes du 3^{ème} trimestre pour les premières

JUIN 24	
A titre indicatif	
Lundi 3 juin	Arrêt des moyennes du 3^{ème} trimestre pour les classes de seconde
Mardi 4 juin au 7 juin	ECE de SVT et Physique
Vendredi 7 juin	Fin des cours pour les élèves de première et de terminale
Lundi 10 – jeudi 13 juin	Période de révisions pour les élèves de première et de terminale
Mardi 11 juin	Parcoursup : Phase complémentaire d'admission
Mercredi 12 juin	Fin des cours pour les élèves de seconde (prépa. salles d'examen)
Vendredi 14 juin	Baccalauréat Epreuve écrite Français EAF
Lundi 17 – vendredi 28 juin	Stages en entreprise élèves de seconde
Mardi 18 juin	Baccalauréat Epreuve écrite de philosophie
Mercredi 19 et jeudi 20 juin	Baccalauréat épreuves EDS
Lundi 24 juin – mercredi 3 juillet	Baccalauréat : Épreuve de Grand Oral
Lundi 24 – vendredi 5 juillet	Baccalauréat : Épreuve orale de Français EAF

A titre indicatif

(lundi 1^{er} et mardi 2 juillet DNB)

Vendredi 5 juillet	Vacances d'été
Lundi 8 juillet	Résultats Bac 1 er groupe
Mardi 9 juillet – jeudi 11 juillet	Épreuves du second groupe
Vendredi 12 juillet	Résultats Bac 2ème groupe
Vendredi 12 juillet	Parcoursup : fin de la phase principale d'admission
Vendredi 12 juillet	Fermeture administrative du lycée

M le proviseur effectue un focus sur la pluralité des parcours (triplettes EDS en première et doublettes EDS en seconde). Il souligne le nombre très important de parcours (68 en premières et 35 en terminales) et insiste sur l'opportunité qui est donnée aux élèves de choisir toutes les combinaisons possibles.

Premières

*Parcours définis					*Besoins en groupes par matière					*Groupes nécessaires				
Nom	Libellé	Effectif	Eff. min.	Eff. max.	Nb. Gr.	Nom	Alignement	Eff. prévu.	Nb. élé.	Professeurs	Nb. parc.			
A-PLA AGL 8 HLPH	A-PLA - ARTS PLASTIQUES	48	20	24	2	1A-PLA1	A	24	26	CROSNER MANUEL	15			
A-PLA AGL 8 NSNF	AGL 8 - LLC ANGLAIS	29	20	29	1	1A-PLA2	B	24	24	URROZ THERESE	17			
A-PLA AGL 8 SES	AMC 8 - LLC ANGL MOND CONT.	52	20	26	2	1AGL 81	C	29	28	KERSE MATHIEU	11			
A-PLA AGL 8 SVT	ESP 8 - LLC ESPAGNOL	27	20	35	1	1AMC 81	C	26	28	HOUBULIDA	3			
A-PLA AMC 8 HLPH	HGGSP - HIST GEO GEOPOL S.P.	82	20	30	3	1AMC 82	A	26	28	DICKROY MATHIEU	13			
A-PLA AMC 8 MATHS	HLPH - HUMAN LITTE P.H.L.O.	56	20	24	3	1ESP 81	C	27	28	ARAGONES ANTHONY	14			
A-PLA AMC 8 NSNF	MATHS - MATHÉMATIQUES	104	20	27	4	1HGGSP1	A	23	23	DUQUET FABENNE	13			
A-PLA AMC 8 SVT	NSNF - NUMERIQUE SC.FORM.	29	20	35	1	1HGGSP2	B	29	30	DUQUET FABENNE	10			
A-PLA ESP 8 HGGSP	PH-CH - PHYSIQUE-CHIMIE	67	20	24	3	1HGGSP3	C	30	31	FOUGUE ZAGANJORI CORINNE	11			
A-PLA ESP 8 HLPH	SES - SC. ECONO & SOCIALES	103	20	26	4	1HLPH1	A	20	23	GUERN BERANGERE VENNET THOMAS	10			
A-PLA ESP 8 SES	SVT - SCIENCES VIE & TERRE	77	20	20	4	1HLPH2	B	23	25	HURET DOMINIQUE RAQUE OLIVIER	10			
A-PLA HGGSP HLPH						1HLPH3	C	23	24	GUERN BERANGERE MECHN ALINE	12			
A-PLA HGGSP SVT						1MATHS1	B	27	25	MALLEVALE NATHALE	13			
A-PLA HLPH MATHS						1MATHS2	A	24	25	COSTE EMLE	10			
A-PLA HLPH SES						1MATHS3	B	27	29	ROYER FREDERIC	12			
A-PLA HLPH SVT						1MATHS4	C	26	23	BOUCHER JONATHAN	9			
A-PLA MATHS NSNF						1NSNF1	B	29	27	DHEIAN YVES MORDASINI-CARVEN VALERIE	10			
A-PLA MATHS PH-CH						1PH-CH1	A	23	20	NAVY MARIE PERRE	5			
A-PLA MATHS SES						1PH-CH2	B	23	24	SOLIMAC SARAH	6			
A-PLA MATHS SVT						1PH-CH3	C	21	23	HERBERO CHANTREL	4			
A-PLA NSNF SES						1SES1	A	26	23	DEMAS MAGALI	14			
A-PLA SES SVT						1SES2	A	26	25	ZECCHIN JOHANNA	15			
AGL 8 HGGSP HLPH						1SES3	B	26	28	DEMAS MAGALI	11			
AGL 8 HGGSP MATHS						1SES4	C	26	28	ZECCHIN JOHANNA	15			
AGL 8 HGGSP SES						1SVT1	A	19	18	BOSC LAURENCE	9			
AGL 8 HGGSP SVT						1SVT2	A	18	18	DELFAU-TRINOUES FABENNE	9			
AGL 8 HLPH MATHS						1SVT3	B	20	22	BOSC LAURENCE	12			
AGL 8 HLPH SES						1SVT4	C	20	21	DELFAU-TRINOUES FABENNE	8			

Terminales

*Parcours définis					*Besoins en groupes par matière					*Groupes nécessaires				
Nom	Libellé	Effectif	Eff. min.	Eff. max.	Nb. Gr.	Nom	Alignement	Eff. prévu.	Nb. élé.	Professeurs	Nb. parc.			
A-PLA AGL 8	A-PLA - ARTS PLASTIQUES	50	20	29	2	TA-PLA1	A	25	28	URROZ THERESE				
A-PLA AMC 8	AGL 8 - LLC ANGLAIS	21	20	35	1	TA-PLA2	B	25	24	URROZ THERESE				
A-PLA ESP 8	AMC 8 - LLC ANGL MOND CONT.	29	20	35	1	1AGL 81	B	21	20	KERSE MATHIEU				
A-PLA HGGSP	ESP 8 - LLC ESPAGNOL	5	20	35	1	1AMC 81	B	29	29	FEILLE LAURENCE				
A-PLA HLPH	HGGSP - HIST GEO GEOPOL S.P.	41	20	22	2	1TSP 81	B	5	5	MATOS JUAN MANUEL				
A-PLA MATHS	HLPH - HUMAN LITTE P.H.L.O.	33	20	35	1	1THGGSP1	A	20	20	PALLAT MATHIEU				
A-PLA NSNF	MATHS - MATHÉMATIQUES	86	20	30	3	1THGGSP2	B	21	20	FOUGUE ZAGANJORI CORINNE				
A-PLA PH-CH	NSNF - NUMERIQUE SC.FORM.	12	20	35	1	1TLPH1	A	33	31	CAPERAN CATHY RAQUE OLIVIER				
A-PLA SES	PH-CH - PHYSIQUE-CHIMIE	57	20	20	3	1TMATHS1	B	30	30	ROYER FREDERIC				
A-PLA SVT	SES - SC. ECONO & SOCIALES	90	20	30	3	1TMATHS2	A	26	26	GLEZES BENOIT				
AGL 8 HGGSP	SVT - SCIENCES VIE & TERRE	44	20	22	2	1TMATHS3	B	30	30	BRU VERONIQUE				
AGL 8 HLPH						1TNSNF1	A	12	13	DHEIAN YVES MORDASINI-CARVEN VALERIE				
AGL 8 SES						1TPH-CH1	A	21	20	FONDECAVE REGIS				
AMC 8 HGGSP						1TPH-CH2	A	15	15	AGULERA JOSE				
AMC 8 HLPH						1TPH-CH3	B	21	22	DHEIAN YVES				
AMC 8 NSNF						1TSES1	A	30	30	TRAUB GUILHEM				
AMC 8 SES						1TSES2	A	30	30	DEMAS MAGALI				
AMC 8 SVT						1TSES3	B	30	31	TRAUB GUILHEM				
ESP 8 MATHS						1TSVT1	A	22	22	MARTY CHANTAL				
ESP 8 SES						1TSVT2	B	22	22	MERLAT BRUNO				

Le proviseur tient à ajouter que toutes les demandes d'enseignements de spécialité des élèves (options comprises) ont été prises en compte et ce malgré l'alchimie complexe que représente la conception d'un emploi du temps.

Plan annuel de continuité pédagogique lycée Bellevue Année scolaire 2023-2024
(Présenté en Conseil pédagogique du 21/09/2023)

Liminaire :

La continuité des enseignements constitue une priorité du service public de l'éducation

Le plan de continuité pédagogique est obligatoire pour tous les établissements

- il doit être présenté en CA
- obligation nous est faite que la couverture des absences soit organisée et fixée dans un plan annuel.
- Le chef d'établissement dispose d'un pouvoir d'appréciation de validation sur la pertinence pédagogique

Les objectifs du plan annuel de continuité pédagogique

Améliorer la réponse aux besoins de remplacement des professeurs absents

Assurer la continuité des apprentissages en mobilisant l'ensemble des leviers visant à assurer le remplacement des professeurs absents (courte durée)

Etat des lieux et diagnostic des besoins

Grâce à la mise en consultation de l'ensemble des emplois du temps des classes sous Pronote, les professeurs proposent de remplacer leurs collègues absents ou empêchés. Les heures sont rémunérées en heures de remplacement de courte durée.

Le remplacement se fait le plus souvent dans le même champ disciplinaire.

Limite : En première et en Terminale, l'alignement des EDS rend quasi-impossible le remplacement même si des organisations à l'interne ont permis la continuité pédagogique.

Volume des heures perdues en 2022-2023 (absences de moins de 15 jours): 1668 h

Volume des heures remplacées : 286h

Leviers et actions en faveur de la réduction des absences liées au fonctionnement de l'établissement

Réunions pédagogiques, temps de concertation, demi-journées de travail, conseils de classe, intervenants extérieurs : hors temps scolaire avec une possibilité de mettre les temps de réunion sur le 13h -14h le jeudi

Voyages scolaires et sorties pédagogiques regroupés sur une même temporalité (dans la mesure du possible)

Modalités de mise en œuvre du remplacement (leviers)

- *Imputer dans le logiciel toutes les absences prévisibles (sortie pédagogique, voyage scolaire)
Les absences prévisibles et non prévisibles sont visibles par l'ensemble des équipes pédagogiques*
- Utilisation via l'ENT du classeur pédagogique
- Aménagements de l'emploi du temps
- *Proposer aux collègues absents de programmer des devoirs sur leur temps d'absence surveillés par des enseignants (la classe reste dans la salle avec un DS surveillé par un autre enseignant)*
- *Proposer un remplacement disciplinaire*
- *Proposer un remplacement par l'équipe pédagogique*

Moyens :

-48 unités de pacte, 130 heures de RCD

Nous sommes limités dans le financement du remplacement des absences avec les 130 heures attribuées.

Le danois (solde dgh) finance déjà des heures de soutien, professeurs principaux.

7-1 : Tarifs

TARIFS CA DU 09/11/2023

	TARIFS 2023	TARIFS 2024
	Votés	Votés
HEBERGEMENT RESTAURATION TARIFS CPGE		
FORFAIT INTERNAT WEEK-END + VACANCES SCOLAIRES	1 688,75 €	1 688,75 €
FORFAIT INT.EXT	1 140,00 €	1 140,00 €
REGIME D.P 5j	548,53 €	548,53 €
REGIME D.P 4j	438,20 €	438,82 €
HEBERGEMENT RESTAURATION TARIFS LYCEE		
FORFAIT INTERNAT	1 483,80 €	1 483,80 €
FORFAIT INTERNE EXTERNE	1 140,00 €	1 140,00 €
FORFAIT DEMI-PENSION 5j	548,53 €	548,53 €
FORFAIT DEMI-PENSION 4j	438,20 €	438,82 €
REPAS PONCTUEL TOUT ELEVE	4,10 €	4,10 €
HEBERGEMENT RESTAURATION AUTRES TARIFS		
REPAS ARL/AED/CONTRATS D'insertion pro	3,20 €	3,20 €
REPAS PERSONNELS INDICE < 445 et STAGIAIRES	4,30 €	4,30 €
REPAS PERSONNELS INDICE > 445	5,40 €	5,40 €
REPAS EXTERIEURS	6,40 €	6,40 €
REPAS AMELIORES	11,90 €	11,90 €
BUFFET	15,00 €	15,00 €
PRESTATION ACCUEIL (CAFE)	3,15 €	3,15 €
LOCATION DE LOCAUX		
LOCATION GYMNASE (HEURE)	17,00 €	17,00 €
LOCATION LOCAUX PAR m2	8,00 €	8,00 €
LOCATION CENTRE PERMANENT GRETA PAR M2	8,00 €	8,00 €
LOCATION SALLES AU GRETA TARIFS HORAIRES /GROUPES	2,50 €	2,50 €
CHAMBRE DE PASSAGE AU MOIS	168,00 €	168,00 €
CHAMBRE DE PASSAGE A LA NUITEE	13,00 €	13,00 €
LOYER EN CONVENTION OCCUPATION PRECAIRE +CHARGES	m2 x valeur locative**+charges	
DIVERS		
BOITE DE PRESERVATIFS (6 unités)	1,00 €	1,00 €
PHOTOCOPIES (UNITE)	0,10 €	0,10 €
CARTE ACCES PARKING+SELF	4,00 €	4,00 €
DEGRADATION	10,00 €	10,00 €
DEGRADATION FRAIS POUR REMISE EN ETAT	FACTURE	FACTURE
BADGE PORTAIL ELECTRIQUE A REMPLACER	60,00 €	60,00 €
CLE USB DOC DE RENTREE PERTE, PERSONNELS REMPLACANTS	3,00 €	3,00 €
COTISATION VOLONTAIRE CPGE (photocopies)	40,00 €	40,00 €
PARTICIPATION OPTION THEATRE		25,00 €
PLACE THEATRE POUR ELEVES	11,00 €	11,00 €
CAUTION CLE ORDINAIRE	5,50 €	5,50 €
CAUTION CLE DUPLICABLE AVEC CARTE SPECIFIQUE	60,00 €	60,00 €

Acte 1 : Pour 22 Contre 0 Abstention 0

7-2 –Crédits pédagogiques

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT : **LG BELLEVUE ALBI**

CODE RNE : **0810005R**

	BOP 141
Manuels scolaires et carnets de correspondance des collèges, droits de reprographie, stages en entreprise, aide à la dynamique des EPLE (projets).	1441 €

Acte 2 : Pour 22 Contre 0 Abstention 0

7-3 –Concessions de logement



**ACADÉMIE
DE TOULOUSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Nombre de logements dans l'établissement

13

ETAT DU PARC DES LOGEMENTS - Rentrée 2023

Nom de l'établissement : LYCEE BELLEVUE

Adresse : 98 rue du Roc 81000 ALBI

N° établissement : |0|8|1|0|0|0|5| |R|

PERSONNELS LOGES

Emploi auquel est attribué le logement	Nom et prénom de l'occupant	Type logement (T1, T2, T3...)	Période d'occupation (si différente de l'année scolaire)	Grade de l'occupant	* Nature de l'occupation	Demande de dérogation à l'obligation de loger
PROVISEUR	DELERUE Jean-Luc	F5		Personnel de direction	NAS	OUI
PROVISEURE ADJOINTE	LAUNAY Nathalie	F5		Personnel de direction	NAS	OUI
GESTIONNAIRE	CASADO Philippe	F5		APAE	NAS	OUI
ATTACHÉ ADMINISTRATIF	JINGAUD Corinne	F3		AAE	NAS	OUI
SAENES	DOVILLE Vincent	F5		SAENES	NAS	NON
CPE	BIEYSSE Nadia	F5	(à compter du 1/10/2023)	CPE	NAS	NON
SAENES	SARRA Emilie	F4		SAENES	NAS	NON
PRINCIPAL ADJOINT	GAYRAUD Jean Luc	F4		Personnel de direction	NAS	OUI
CPE	ROBERT Sandrine	F5		CPE	NAS	NON
Responsable services techniques	CLUZEL Joël	F4		Agent de maîtrise	NAS	NON
SAENES	BIGEYRE Christophe	F4		SAENES	NAS	NON
LOGE	TESTE Françoise	F5		ATT	NAS	NON
Responsable service restauration	MONSHIZADEH Esskandar	F4		Technicien	NAS	NON

* Nature de l'occupation : NAS (nécessité absolue de service), US (utilité de service), COP (convention d'occupation précaire), VAC logement vacant (préciser si le logement fait l'objet de travaux)

Acte 3 : Pour 22 Contre 0 Abstention 0

DURÉES D’AMORTISSEMENT

C.A du 09/11/2023

Catégories d’immobilisations	Durée d’amortissement
Tous immeubles	25 ans
Bâtiments légers	10 ans
Aménagements intérieurs ou extérieurs	10 ans
Matériel industriel, de restauration, d’entretien et de maintenance	10 ans
Mobilier de bureau, d’enseignement ou d’internat	10 ans
Matériel bureautique, reprographie, audio-visuel	10 ans
Autres matériels d’enseignement	5 ans
Véhicules automobiles, tondeuses	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Logiciels informatiques	3 ans

Acte 4 : Pour 22 Contre 0 Abstention 0

7-5 Prélèvement sur fonds de roulement

ANALYSE FINANCIÈRE DU FONDS DE ROULEMENT SOUMISE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 NOVEMBRE 2023			MONTANTS A LA CLÔTURE	
ÉLÉMENTS DE CALCUL A RETRAITER SELON LES PRÉCONISATIONS DU RAPPORT IGAENR 2016-071			Structure du fonds de roulement	
A	FONDS DE ROULEMENT COMPTABLE	Arrêté à la clôture de l'exercice précédent	561 569,52	
1	FONDS DE ROULEMENT LIÉ A DES DÉPENSES FUTURES, PROBABLES OU CERTAINES	Provisions et dépréciations : 15,29,39,49,59		
2		Dépôts et cautions reçus : 165		
3	FDR AFFECTÉ A DES ACTIVITÉS PARTICULIÈRES	Stocks	12 789,04	
4	ÉLÉMENTS DE FRAGILITÉ POTENTIELLE DU FONDS DE ROULEMENT	Créances douteuses : 416	1 359,22	
5		Créances supérieures à 1 an non provisionnées		
6		Réserve de fonctionnement nécessaire à l'activité (si BFR positif)		
7	PART DU FONDS DE ROULEMENT DÉJÀ MOBILISÉE	Prélèvements sur FDR votés au BP ou DBM	334 159,69	
B	FONDS DE ROULEMENT DISPONIBLE (= A-1-2-3-4-5-6-7)		213 261,57	
C	DÉP. JOURNÉE DE FONCT (Cptes 60 à 65[hors-658]/360)	<input checked="" type="radio"/> AVEC PAYE <input type="radio"/> HORS PAYE	5 804,96	
ÉVALUATION DU FDR DISPONIBLE EN NOMBRE DE JOURS DE FONCTIONNEMENT (= B/C)			37 jours	
PRÉLÈVEMENT PROPOSÉ: 35000 EUROS Prélèvements cumulés: 369159,69 ÉVALUATION DU FDR DISPONIBLE EN JOURS DE FONCTIONNEMENT			Observations de l'ordonnateur	
			Jean-Luc DELERUE	
			Observations de l'agent comptable	
			Philippe CASADO	
			Après prélèvement, le nombre de jours de fonds de roulement reste satisfaisant nonobstant le très important prélèvement réalisé lors de la réalisation de l'équilibre du budget 2023 dans le contexte de la crise des dépenses énergétiques. À l'instar de l'exercice 2022, la collectivité de rattachement a versé une dotation exceptionnelle de 110 809 €. Le montant du fonds de roulement net s'élève à 192 409,53€.	
SEUIL CRITIQUE ET MARGE DE PRÉLÈVEMENT			AVIS DU COMPTABLE	
Seuil critique			Marge disponible	
174 148,80			4 112,77	
			<input checked="" type="radio"/> FAVORABLE <input type="radio"/> DÉFAVORABLE	

ANALYSE FINANCIÈRE DU FONDS DE ROULEMENT SOUMISE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 09 NOVEMBRE 2023			MONTANTS A LA CLÔTURE	
ÉLÉMENTS DE CALCUL A RETRAITER SELON LES PRÉCONISATIONS DU RAPPORT IGAENR 2016-071			Structure du fonds de roulement	
A	FONDS DE ROULEMENT COMPTABLE	Arrêté à la clôture de l'exercice précédent	561 569,52	
1	FONDS DE ROULEMENT LIÉ A DES DÉPENSES FUTURES, PROBABLES OU CERTAINES	Provisions et dépréciations : 15,29,39,49,59		
2		Dépôts et cautions reçus : 165		
3	FDR AFFECTÉ A DES ACTIVITÉS PARTICULIÈRES	Stocks	12 789,04	
4	ÉLÉMENTS DE FRAGILITÉ POTENTIELLE DU FONDS DE ROULEMENT	Créances douteuses : 416	1 359,22	
5		Créances supérieures à 1 an non provisionnées		
6		Réserve de fonctionnement nécessaire à l'activité (si BFR positif)		
7	PART DU FONDS DE ROULEMENT DÉJÀ MOBILISÉE	Prélèvements sur FDR votés au BP ou DBM	334 159,69	
B	FONDS DE ROULEMENT DISPONIBLE (= A-1-2-3-4-5-6-7)		213 261,57	
C	DÉP. JOURNÉE DE FONCT (Cptes 60 à 65[hors-658]/360)	<input type="radio"/> AVEC PAYE <input checked="" type="radio"/> HORS PAYE	4 743,70	
ÉVALUATION DU FDR DISPONIBLE EN NOMBRE DE JOURS DE FONCTIONNEMENT (= B/C)			45 jours	
PRÉLÈVEMENT PROPOSÉ: 35000 EUROS Prélèvements cumulés: 369159,69 ÉVALUATION DU FDR DISPONIBLE EN JOURS DE FONCTIONNEMENT			Observations de l'ordonnateur	
			Jean-Luc DELERUE	
			Observations de l'agent comptable	
			Philippe CASADO	
			Après prélèvement, le nombre de jours de fonds de roulement reste satisfaisant nonobstant le très important prélèvement réalisé lors de la réalisation de l'équilibre du budget 2023 dans le contexte de la crise des dépenses énergétiques. À l'instar de l'exercice 2022, la collectivité de rattachement a versé une dotation complémentaire exceptionnelle d'un montant de 110 809 €. Le montant du fonds de roulement s'élève à 192 409,83€.	
SEUIL CRITIQUE ET MARGE DE PRÉLÈVEMENT			AVIS DU COMPTABLE	
Seuil critique			Marge disponible	
142 311,00			35 950,57	
			<input checked="" type="radio"/> FAVORABLE <input type="radio"/> DÉFAVORABLE	

Ce prélèvement est proposé pour couvrir les besoins du SRH qui était pourtant excédentaire depuis de nombreuses années. Ce changement de situation est lié à plusieurs facteurs

- Pas d'augmentation des tarifs par la Région alors que le prix des denrées alimentaires et notamment des produits bio explose (1 menu bio par semaine est proposé)
- Les usagers peuvent se resservir à volonté sur les légumes et les féculents ce qui bien entendu augmente le volume des quantités achetées.

Au niveau du gaspillage alimentaire : Pas d'augmentation du gaspillage alimentaire . Le fait que les élèves aient le choix ou non de se resservir aurait plutôt tendance à réduire le gaspillage.

Acte 5 : Pour 22 Contre 0 Abstention 0

8- Questions diverses

Pas de question diverse transmise en amont .M le proviseur propose au CA de faire un point sur les travaux

Bâtiment B :

Rénovation des 312 ouvrants terminés – réception de chantier à venir, quelques ajustements en cours– l'entreprise a tenu ses engagements- M le proviseur souligne la qualité du suivi du chantier par les équipes de la région.

Rénovation des salles au fil de l'eau et de l'octroi des subventions, une première salle témoin a été faite (B133), nous attendons les subventions pour les autres salles.

A noter également qu'une demande de changements des portes des classes du Bâtiment B sera très prochainement présentée à la Région

La mise en œuvre d'un espace devant la vie scolaire est à l'étude ainsi qu'un travail sur une réfection de la cour du lycée – M le proviseur doit prendre rdv avec Mme Dolet, la proviseure de Fonlabour pour engager un chantier Ecole avec des BTS.

Self : Travaux terminés – Quelques ajustements à prévoir - Une problématique subsiste au niveau des bornes de pointage et de la mobilisation trop forte du personnel des ARL. Le service rendu aux élèves et aux commensaux est cependant très satisfaisant. A noter que les élèves mangent davantage et mieux. Hausse des dépenses en denrées par rapport à l'année dernière très importante. Le représentant des personnels d'éducation met en avant le confort et la qualité de ce qui est servi au self et souligne la très grande satisfaction des usagers

Bâtiment C :

Internat 2^{ème} étage CPGE terminé, internat 4^{ème} étage en cours de rénovation et qui sera livré à la fin de l'année scolaire 2024 - A noter que ce sont les équipes de l'ERM qui ont également déplacé et rénové l'accueil du GRETA rue du commandant Blanché ce qui permet de renforcer la sécurité. A ce titre ; M le proviseur indique au CA qu'il a fait appel à une société de sécurité privée pour renforcer la sécurité qui passe en partie par un contrôle des accès plus rigoureux et l'installation de portiques automatisés à l'entrée. Bien entendu, ces portiques n'ont pas vocation à se substituer à une présence humaine.

Refonte des salles de LV dans le cadre d'un projet CNR, recentrage du pôle CPGE avec de nouvelles salles de travail.

Projet de rénovation de la MDL, du foyer des élèves pour créer un espace commun convivial ouvert à tous en s'inspirant de ce qui a pu être fait à Rascol. Une première étude a été demandée par le proviseur qui réunira ensuite les élèves de la MDL et du CVL pour recueillir leurs suggestions, leurs propositions. A l'issue de ces réunions, un projet sera déposé dans le cadre du CNR, un co-financement de la Région sera demandé.

Extérieurs : projet de déplacement de la Crèche afin de faire des travaux pour déplacer le GRETA et ainsi récupérer des espaces pour les élèves. C'est un peu difficile car il y a beaucoup de parties prenantes dans le dossier et qu'il faut déplacer d'abord la crèche pour pouvoir engager les travaux.

**Sécurisation des portails de la cité scolaire (Blanché et rue du roc) avec changement et installation des tourniquets, déplacement de la loge. Le proviseur devrait avoir en mains le projet très prochainement.
Engagement des travaux : Début 2024**

Végétalisation de la cité scolaire : la parole est donnée à M Mercat pour le schéma d'implantation des arbres au sein de la cité scolaire. M Mercat explique le partenariat passé avec Arbres et Paysages Tarnais pour la plantation d'arbres au sein de la cité scolaire